COMMISSION DU PACIFIQUE SUD

LETTRE D'INFORMATION SUR LES PÊCHES

N° 27 Octobre - Décembre 1983

A propos

Une nouvelle rubrique "En bref", fait son apparition dans notre bulletin. Nous la créons à la demande d'un de nos lecteurs pour favoriser la diffusion des informations sur les ressources marines dans la région de la CPS.

Cette rubrique doit en effet servir à révéler l'existence de documents du domaine des pêches publiés dans des pays membres de la CPS, mais peu diffusés. C'est le cas de nombre de documents, notamment de ceux concernant des travaux en cours, sans caractère officiel, souvent rédigés à la hâte et communiqués uniquement aux personnes directement intéressées. Bien que ces textes puissent éventuellement être utiles aux techniciens travaillant à des projets analogues dans le reste du Pacifique, leur circulation peut s'arrêter là.

Dans la rubrique "En bref" nous présenterons (avec l'autorisation des auteurs) une rapide description des documents de ce genre et nous fournirons les coordonnées des personnes à qui s'adresser pour en obtenir des exemplaires. Les textes que nous espérons viser dans cette rubrique sont par définition des textes à tirage très limité. Nous ne parlerons donc pas des textes parus dans des revues, des livres importants ou d'autres ouvrages susceptibles d'être mentionnés dans des bibliographies universitaires ou des recueils de référence.

La rubrique "En bref" n'est pour l'instant qu'une expérience. C'est en fonction des réactions des lecteurs que nous pourrons déterminer si elle doit paraître régulièrement ou seulement occasionnellement. Les lecteurs qui participent à la réalisation de documents à diffusion limitée, ou qui ont connaissance de documents de ce genre susceptibles de présenter un intérêt technique pour les spécialistes des pêches de la région de la CPS, sont invités à nous faire part des informations dont ils disposent et, si possible, à nous en transmettre des exemplaires.

Sommaire

		Page
1)	Les activités de la CPS	2
2)	Nouvelles du bassin du Pacifique	6
3)	En Bref	25
4)	Bref aperçu de la Troisième Conférence internationale sur les récifs artificiels par M. Richard Brock	27

B.P. D5. NOUMEA CEDEX, Nouvelle-Calédonie • Téléphone: 26.20.00 • Télégramme: SOUTHPACOM NOUMEA • Télex: 139 NM SOPACOM

LES ACTIVITES DE LA CPS

Notes sur le projet de développement de la pêche profonde

- Palau

Le maître-pêcheur Pale Taumaia a terminé sa mission à Palau fin octobre, après y avoir passé au total cinq mois. La fin de son séjour a été consacrée aux dernières étapes d'un programme de formation dans le cadre duquel Pale et une équipe de démonstration du gouvernement sont allés passer une semaine auprès de différentes coopératives de pêche. Dans l'une de ces coopératives, les femmes étaient assez nombreuses, et les femmes ont donc pour la première fois joué un rôle important dans les activités du projet prenant part à la formation. Celle-ci portait sur les techniques de pêche profonde et la manipulation correcte des prises, et notamment la bonne méthode de réfrigération du poisson dans un mélange de glace et de saumure. La totalité des prises ont été vendues à l'Office de commercialisation du poisson de Palau et expédiées en fret aérien à Guam, qui possède comme Hawaï un marché où le poisson entier réfrigéré se vend à bon prix s'il est en parfait état.

(Photo : P. Taumaia)

Deux gros requins attrapés à l'occasion d'une sortie de nuit à Palau.

Les prises réalisées à Palau se caractérisaient par la place importante occupée par les gros requins. Presque à chaque sortie, les pêcheurs ont pris un requin - parfois même trois ou quatre - de 60 à 100 kilos. Ces requins étaient généralement invendables, mais ils ont été consommés localement une ou deux fois.

- Tuvalu

La fin du mois de décembre a marqué l'achèvement à Tuvalu de la mission du deuxième maître-pêcheur, Lindsay Chapman, qui avait débuté en septembre. Au cours de ce séjour, Lindsay a passé au total deux mois avec le personnel du Service des pêches à faire principalement de la pêche à la palangre de fond aux environs de Funafuti. Les taux de prises supérieurs à 8 kilos par moulinet/heure ont été bons, mais plus de la moitié des poissons pris étaient des escolars (Revettus pretiosus) pris lors des sorties de nuit. Salé et séché, ce poisson peut être écoulé localement, mais son traitement ne présente pour l'instant pas d'intérêt économique dans la mesure où le taux final d'exploitation n'est que de l'ordre de 25%. Vers la fin de la mission du maître-pêcheur, les pêcheurs ne sont donc plus sortis que de jour pour diminuer le pourcentage d'escolars dans les prises.

Le maître-pêcheur est aussi allé conduire des séjours de formation d'une semaine dans les îles de Vaitupu, Nukulaelae et Nukufetau, faisant des sorties de pêche avec une quinzaine à une vingtaine de stagiaires. La pêche de fond était bonne à Nukulaelae, où la taille importante des poissons montre que l'on a affaire à une ressource pratiquement intacte. Plusieurs vivaneaux rouges (Etelis carbunculus) dépassant le poids maximum de 25 kilos de la balance de Lindsay ont été pris; et trois grosses loches plates (Epinephelus septemfasciatus) prises le même jour devaient à elles trois peser près de 200 kilos. Les prises réalisées à Nukufetau et à Vaitupu ont été moins bonnes, surtout en raison des forts courants et du manque d'appâts qui ont sérieusement handicapé les pêcheurs.

(Photo : L.B. Chapman)

'. . . de gros poissons qui montrent que l'on a affaire à une ressource pratiquement intacte' à Nukulaelae, Tuvalu.

Comme il n'y avait pas de glace sur les trois îles, les poissons qui ne pouvaient être vendus frais ont été débités en filets, salés et séchés au soleil. On obtient de cette manière un produit qui peut se conserver pendant une période raisonnable, et qui est tout à fait acceptable localement.

- Wallis et Futuna

La mission au titre du projet à Wallis et Futuna a débuté en novembre avec l'arrivée du maître-pêcheur Pale Taumaia, qui a consacré les deux premières semaines à étudier, en compagnie du conseiller adjoint aux pêches, Garry Preston, le niveau des activités locales de pêche à Uvéa (Wallis) et à Futuna, et a participé à des sorties de pêche exploratoire avec les pêcheurs locaux. Un petit nombre de bateaux pratiquent actuellement la pêche de fond à l'extérieur du récif de Wallis et ce avec beaucoup de succès, mais la plupart des pêcheurs connaissent mal les techniques et le matériel nécessaires pour ce genre d'opération. Il en va de même pour Futuna où la côte très découpée et très exposée ne facilite pas les activités des bateaux de pêche.

(Photo : G.L. Preston)

Bilan d'une journée de pêche exploratoire à Wallis.

Pale a entamé son programme de formation à Futuna, où il a fait des démonstrations techniques de pêche de fond aux membres de deux groupes locaux de pêcheurs. Au bout de quatre semaines, il est reparti à Uvéa où il a poursuivi son programme.

Mise sur ordinateur des données du projet sur la pêche profonde

La mise sur ordinateur des données de prises et d'effort, etc., recueillies à l'occasion des trente missions réalisées jusqu'à présent dans le cadre du projet de développement de la pêche profonde, va bon train. Grâce à la base de données ainsi rassemblée, on pourra obtenir des informations sur la biologie et la gestion des stocks de poissons de grand fond. Après avoir établi une liste exhaustive d'espèces de poissons de grand fond prises au cours des sept dernières années d'activité du projet, on a maintenant codé et informatisé à peu près la moitié des relevés quotidiens de prises et d'effort. Le codage a causé de nombreux problèmes mineurs, notamment en raison de légères incohérences ou d'omissions qui obligent à vérifier les anciens relevés, livres de bord ou correspondance et font donc perdre beaucoup de temps. Mais la plupart des données sont maintenant prêtes à être informatisées et leur mise sur ordinateur devrait être terminée très bientôt.

Programme d'évaluation des thonidés et marlins

En même temps que se poursuit le travail de compilation et de traitement des statistiques de prises des thonidés en provenance des pays membres de la CPS, l'équipe continue de travailler à la publication des rapports finals d'activité du Programme bonite dans les eaux de tous les pays et territoires membres de la CPS. On a déjà publié les rapports finals de Fidji, des Iles Cook, des Iles Salomon, de Pitcairn, de Kiribati, de la Nouvelle-Zélande, de Tuvalu, de la Polynésie française, de Vanuatu, de Tokelau et de Tonga.

Annonce d'une conférence sur la conservation et l'évaluation des ressources en thonidés

Conformément à une décision de la Vingt-troisième Conférence du Pacifique Sud (1983), une réunion des Etats côtiers et des nations pratiquant la pêche hauturière a été programmée pour discuter des options en matière de conservation et d'évaluation des ressources de thonidés. Sont invités à y participer tous les pays membres de la CPS, les gouvernements du Japon, de la Corée, de Taïwan, des Philippines, de l'Indonésie et du Mexique, l'Agence des pêches du Forum, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Bureau de coopération économique du Pacifique Sud (SPEC), la Commission interaméricaine du thon tropical (CITT-IATTC) et la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (CICTA-ICCAT). Cette conférence, qui aura lieu au siège de la CPS à Nouméa du 18 au 22 juin 1984, tire son origine d'une recommandation de la Quinzième Conférence technique régionale des pêches de la CPS (1983) qui en explique le motif. En voici le texte:

> "La Conférence reconnaît qu'il existe d'importantes lacunes dans les données dont dispose le Programme en ce qui concerne les prises et l'effort de pêche, mais elle n'est pas en mesure de déterminer les méthodes qui permettraient d'obtenir les informations nécessaires. Aussi recommande-t-elle à la Vingt-troisième Conférence du Pacifique Sud d'étudier les moyens d'obtenir, pour la poursuite des objectifs du Programme de travail révisé, la collaboration des pays pratiquant la pêche hauturière. La Conférence propose de prévoir à ce titre une réunion des Etats côtiers, des pays pratiquant la pêche hauturière et des organisations internationales intéressées et ayant une expérience dans ce domaine, comme l'Agence des pêches du Forum, la FAO, l'IATTC et l'ICCAT, afin de recenser les méthodes de collecte, d'intégration et d'analyse des données statistiques et autres données scientifiques concernant les

espèces de poissons grands migrateurs dans la région. La Conférence relève que les informations émanant du Programme serviront à déterminer les problèmes ayant trait à la conservation des espèces de poissons grands migrateurs dans la région. La conférence proposée aurait ainsi à étudier les dispositions structurelles qui pourraient éventuellement être nécessaires pour assurer la conservation des ressources en thonidés de la région".

Cours de formation aux statistiques des pêches

Conformément à une recommandation de la Quatorzième Conférence technique régionale des pêches (1982), la Commission a trouvé le financement nécessaire à l'organisation d'un cours de formation aux statistiques des pêches. Ce cours, prévu du 3 au 14 septembre 1984, sera ouvert à des participants jugés par les pays membres de la CPS comme étant les mieux à même de contribuer à faire progresser les statistiques nationales des pêches.

Dispensé à la fois par des agents de la CPS et par des experts de l'extérieur, il insistera particulièrement sur les statistiques des pêches côtières et du large, en partant toutefois essentiellement des statistiques sur les thonidés fournies à la CPS par les pays membres. Le cours sera conçu de façon à permettre aux participants de mieux comprendre à quoi servent les statistiques des pêches et à les familiariser avec le rôle de l'ordinateur à cet égard, les installations informatiques du Programme thonidés et marlins seront mises à leur disposition.

NOUVELLES DU BASSIN DU PACIFIQUE

Organisation d'une étude conjointe des pêches à Tuvalu et dans les eaux de Fidji

Le Bulletin d'information de Tuvalu du 10 novembre 1983 annonce que les armements de Tuvalu, de Fidji et du Japon ont conclu un accord aux termes duquel l'unique canneur de Tuvalu, le Te Tautai, sera affrété pour effectuer une étude des ressources de la pêche à Tuvalu et à Fidji. Cet accord a été signé par la Japan International Cooperation Agency (JICA), le Gouvernement de Fidji, le Gouvernement de Tuvalu, la Ika Corporation, entreprise nationale de pêches de Fidji et la société NAFICOT, compagnie nationale des pêches de Tuvalu. Un comité de représentants de chaque partie se réunira deux fois par an pour contrôler et organiser les activités. La période d'étude va de mai 1984 à mars 1986, et les résultats complets seront communiqués aux trois pays.

Etude concernant la création d'une base de pêche aux Iles Marshall

Une mission d'ingénieurs et d'experts japonais est arrivée à Majuro à la mi-septembre pour terminer le dossier d'étude d'une future base de pêche, annonce le Marshall Islands Journal du 27 septembre. La mission s'est penchée sur les sites disponibles, l'approvisionnement en électricité et en eau, les installations actuelles de fabrication de glace et d'entreposage et divers autres éléments dont il y a lieu de tenir compte.

Cela fait trois ans que les gouvernements des Iles Marshall et du Japon discutent le projet. Mais après les entretiens fructueux qui ont eu lieu à l'occasion du voyage du Président Kabua au Japon en juillet, la mise en train paraît proche. Comme un certain nombre de missions techniques ont déjà été organisées pour recueillir des informations de base, cette étude finale semble annonciatrice d'une décision favorable du Japon. Si le projet est approuvé, la base se composera d'une installation de congélation d'une capacité de 700 tonnes de poissons au départ, et d'installations d'entretien et de ravitaillement des

navires de pêche étrangers et locaux. La base serait construite par le Gouvernement japonais qui en superviserait ensuite les activités.

L'Association des pêcheurs des Samoa américaines retrouve vie

L'Association des pêcheurs commerciaux des Samoa américaines a été remise en activité en vue de travailler avec le Bureau des ressources marines au développement de l'industrie locale de la pêche, relate le numéro du 1er décembre du Bulletin d'information des Samoa américaines. Cette association, constituée à l'origine en 1973, s'est réunie pour la première fois depuis cinq ans le 30 novembre pour élire son bureau et fixer ses objectifs.

Le nouveau vice-président, Tony Langkilde, a déclaré que l'association comptait étudier et résoudre, en collaboration avec le Bureau des ressources marines, les problèmes des pêcheurs locaux : insuffisance des installations de ravitaillement en carburant et des circuits de commercialisation, manque de pièces détachées et de bons services d'entretien des moteurs, coût de la glace. L'association a quinze nouveaux membres potentiels et huit membres fondateurs.

La Banque asiatique de développement accorde une aide aux Iles Salomon

La Banque asiatique de développement a accordé une aide technique aux Iles Salomon pour la préparation d'un deuxième projet de développement des pêches. Selon le Bulletin d'information de la Banque N° 114/83, cette aide technique permettra au gouvernement d'évaluer l'état actuel de l'industrie de la pêche de ce pays et de déterminer les débouchés et les limites du développement de ce secteur. Il pourra ainsi formuler une stratégie de développement permettant une exploitation plus complète des ressources de la mer.

Une étude détaillée visera à déterminer les paramètres fondamentaux suivant lesquels peut et doit se développer le secteur des pêches. Cette étude recommandera une stratégie débouchant sur un développement équilibré de la pêche artisanale et industrielle et tenant compte du potentiel économique du secteur des pêches, de la gestion des ressources, de la technologie halieutique, des infrastructures, de la commercialisation, des implications sociales et des capacités institutionnelles et structurelles.

L'aide technique de la Banque prendra la forme de services d'experts-conseils dans le domaine de l'économie et des institutions, de la gestion des ressources, de l'infrastructure, de la commercialisation et de la technologie des pêches.

Un nouveau navire financé par l'aide japonaise pour Kiribati

Le Gouvernement de Kiribati a officiellement conclu fin novembre un accord avec la Yokohama Yacht Co. Ltd et le Overseas Shipbuilding Cooperative Centre (OSCC) du Japon en vue de la construction d'un canneur de deux millions de dollars australiens, qui sera financée grâce à l'aide japonaise.

Ce bateau qui s'appellera le Nei Mataburo, sera la réplique du Nei Momi, actuellement en exploitation, et il devrait être livré à Tarawa en juillet ou août 1984. L'OSCC sera l'agent conseil du Gouvernement de Kiribati au Japon et supervisera la construction du bateau pour le compte du gouvernement. La société Yokohama Yacht a été choisie parmi huit entreprises qui avaient soumissionné, et elle s'est engagée à terminer la construction dans les huit mois.

Le projet PNUD de construction de bateaux à Kiribati donne des résultats encourageants

A partir d'une étude de plans réalisée en juillet 1982 par l'architecte naval Oyvind Gulbrandsen, consultant de la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a monté à Tarawa un hangar à bateaux destiné à la construction d'embarcations de pêche répondant aux besoins précis des pêcheurs de Kiribati.

Ce nouveau chantier est dirigé par un volontaire des Nations Unies, M. Michael Savins, arrivé à Kiribati en avril 1983. Après avoir commandé du matériel de chantier et construit le hangar, il a réalisé deux prototypes de bateau à moteur, le KIR-1 et le KIR-2, d'après les plans de M. Gulbrandsen. En août 1983, les prototypes étaient prêts, et leurs essais techniques ont eu lieu le mois suivant. Voici quelques-unes des caractéristiques enregistrées à cette occasion.

Caractéristiques et présentation du KIR-1 et du KIR-2

(condensés de plans, rapports et commentaires de O. Gulbrandsen et de M. Savins)

Modèle	KIR-1 (Teikabuti)		KIR-2 (Buti-n-ang)	
Description	Pirogue à balancier à voile et à moteur principalement conçue pour la pêche à la traîne et les autres formes de pêche exigeant un bateau rapide.		Pirogue à balancier à voile et à moteur conçue principalement pour la pêche de subsistance ou commerciale (pêche au filet maillant, à la ligne) ne nécessitant pas une vitesse élevée.	
Longueur hors tout	7.2 mètres		7.20 mètres	
Poids à vide	242 kg		235 kg	
Principale source motrice	Moteur hors-bord		Voile	
Surface de voile	9 m^2		12 m^2	
Moteur recommandé	10 cv		5 cv	
Vitesse en utilisation au moteur (en noeuds)	10 cv	5 cv	5 cv	2 cv
2 personnes (150 kg)	10 +	9.4	9.4	6.0
3 personnes (225 kg)	10 +	8.7	8.6	5.8
4 personnes (300 kg)	-	8.0	8.1	5.6
5 personnes (375 kg)	-	6.4	6.5	5.4
Coût estimé (en dollars australiens)*	2 100		1 700	

* Ce coût inclut la voile, le moteur et certains engins de pêche.

Depuis octobre, les deux bateaux ont été essayés dans diverses conditions de pêche afin de déterminer à la fois leur performance et dans quelle mesure ils correspondent à ce que recherchent les pêcheurs locaux. On a constaté par exemple qu'en utilisation normale, le Buti-n-ang (KIR-2) perd très peu de vitesse mais consomme beaucoup moins avec le moteur 2 cv qu'avec le 5 cv prévu à l'origine. Les démonstrations ont suscité chez les pêcheurs locaux des réactions extrêmement favorables et un certain nombre de commandes des deux types de bateaux ont déjà été passées.

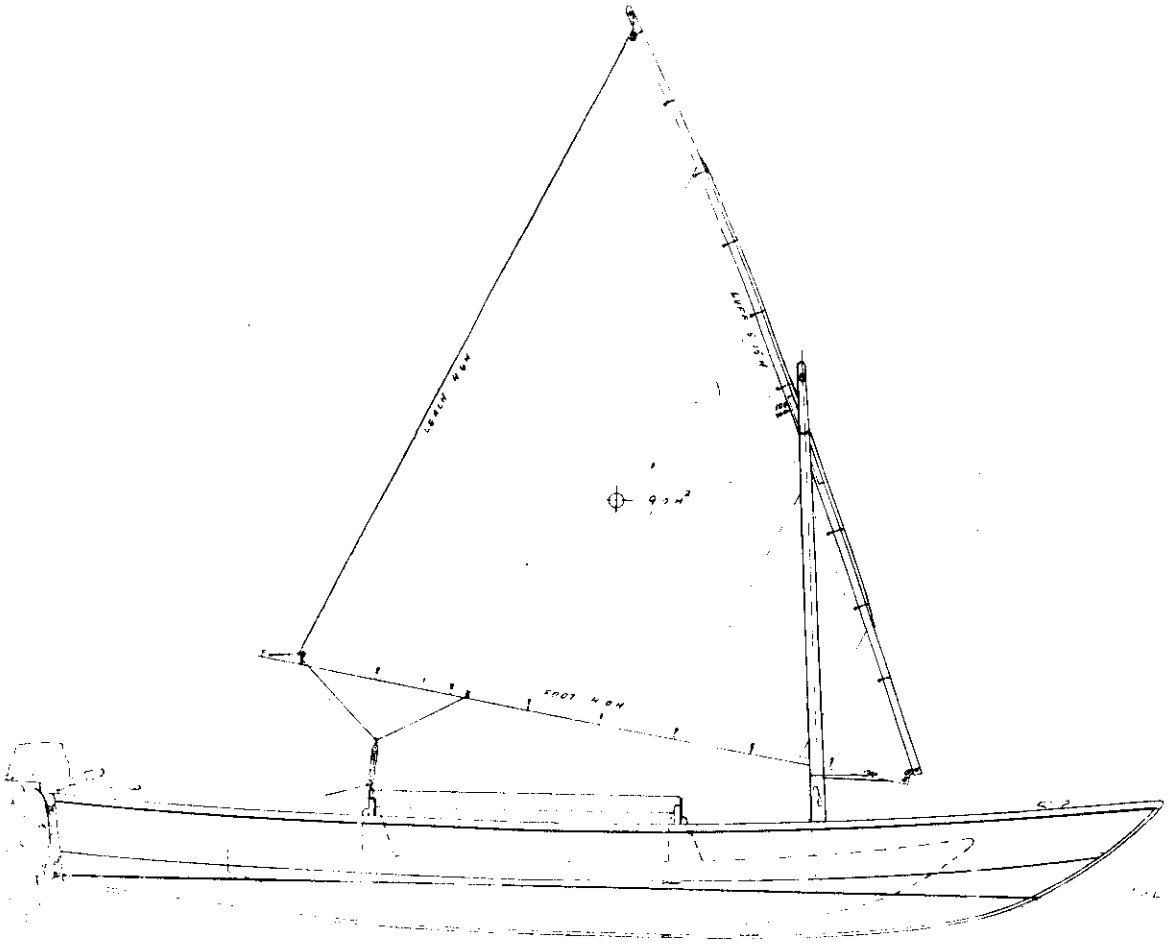

O. Gulbrandsen/FAO

En haut : Coupe en profil et voilure du KIR-1.
En bas : Le KIR-2 mouillé dans le port de Betio.

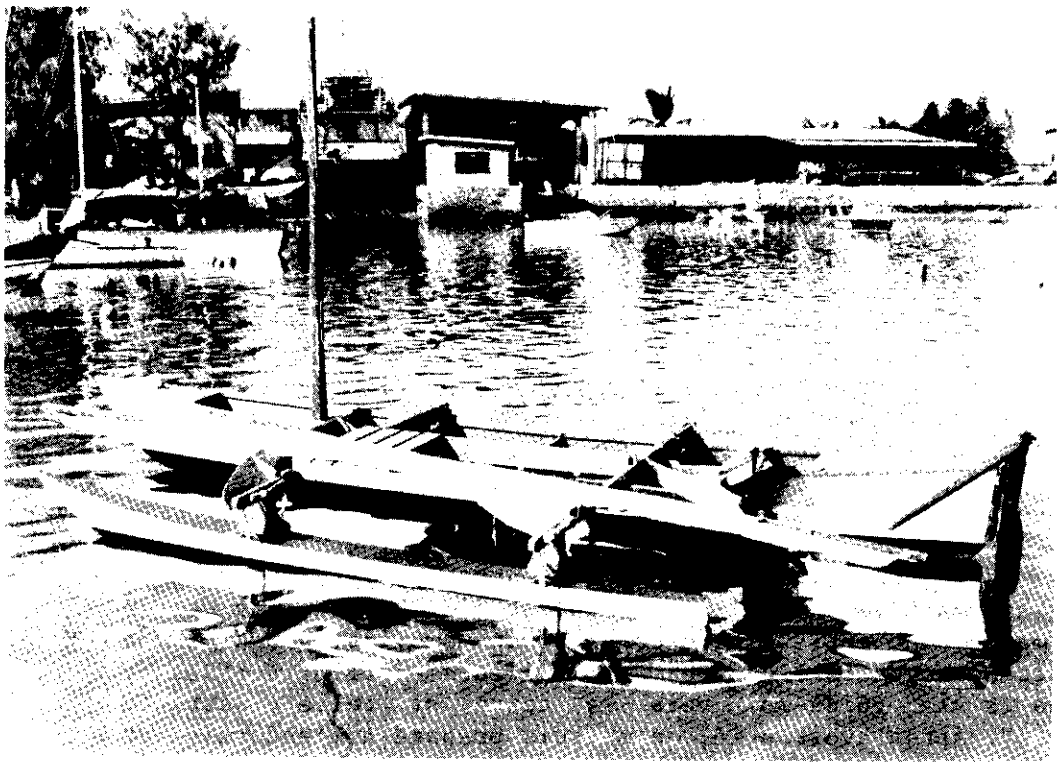

Photo : B.R. Smith

Trente-six jours à la dérive - la longue épreuve d'un pêcheur de Kiribati

Le quatre septembre, le pêcheur Tetuai Bina de Kiribati perd la terre de vue en pêchant et va dériver pendant 36 jours, sans eau et sans nourriture, avant d'être sauvé par un palangrier japonais à 400 milles de son village. Le numéro du 18 novembre de l'hebdomadaire de Kiribati Te Uekara reproduit le récit que M. Bina a donné de son aventure et met en garde les pêcheurs imprudents qui partent sur de petits bateaux.

"A l'aube, j'ai mis ma pirogue à l'eau avec une de mes filles. C'est une pirogue à voile à une place. Dès qu'elle a flotté, j'ai embarqué et j'ai mis le cap sur un endroit où je savais pouvoir faire de bonnes prises. Je savais qu'il y avait un fort courant qui m'éloignerait de la terre mais je pensais pouvoir revenir facilement. J'ai perdu la terre de vue en poursuivant un banc de poissons qui s'éloignait de la côte. Comme le courant me poussait dans le même sens, quand j'ai essayé de faire demi-tour, je n'ai pas pu. Je me suis rendu compte que j'étais perdu.

"Les premiers jours, j'ai mangé mes poissons et bu leur sang. Puis, il ne m'est plus rien resté à manger et à boire. J'ai décidé de me laisser flotter à côté de mon bateau pour rafraîchir mon corps qui se desséchait. Je ne suis pas resté longtemps parce que j'avais peur des requins qui venaient tourner autour de mon bateau. La nuit tombait et je me suis protégé du vent froid avec ma voile. Avant de m'endormir, j'ai prié et récité un verset de la bible que je connaissais bien, chanté quelques hymnes, et puis je me suis allongé. J'ai une femme et deux enfants et j'ai commencé à penser à eux, et puis enfin je me suis endormi.

"Je me suis réveillé le lendemain à l'aube et j'ai dit mes prières. Il n'avait pas plu et je n'avais rien à manger et je me suis assis, je me sentais complètement désespéré et abandonné. Mon seul espoir était que le Seigneur Tout Puissant me sauve et j'ai recommencé à prier. C'était le quatrième jour que je passais en mer et je me suis allongé ce jour-là à plat ventre en laissant traîner mes pieds dans l'eau, et j'ai prié pendant des heures sans m'arrêter.

"Je ne sais pas combien de temps je suis resté comme cela. Tout d'un coup, j'ai senti quelque chose qui me cognait les pieds. Je me suis retourné et j'ai vu une tortue qui plongeait. J'ai aussitôt plongé derrière elle en gardant les yeux ouverts pour ne pas la perdre de vue. Je l'ai rattrapée, tuée et j'ai bu son sang. J'ai mangé une partie de sa chair et j'ai gardé le reste. J'ai eu de quoi manger pendant une semaine, mais au bout d'une semaine, il ne me restait plus rien. Pendant plusieurs jours je n'ai rien eu à manger mais j'ai continué à prier sans relâche.

"Un jour un oiseau (un fou à pattes rouges) est venu se poser sur ma tête. Je l'ai attrapé et j'ai bu son sang et je l'ai mangé tout entier, tête comprise et même les intestins que j'avais nettoyés à l'eau de mer. A l'aube, j'ai prié :"Jésus, Tu es la vie, guide-moi vers la terre si telle est Ta volonté". Après avoir prié, je me suis préparé à m'endormir et

au moment où j'allais m'étendre, un autre oiseau est venu se poser sur ma tête. Je l'ai attrapé, j'ai bu son sang et j'ai gardé la chair pour le lendemain.

"Le lendemain, je me suis réveillé, j'ai dit mes prières, et je ne pouvais pas penser à autre chose qu'à la terre. Après avoir dit mes prières, j'ai vu arriver toute une quantité d'oiseaux qui sont venus se poser sur ma tête, et certains sur le bateau. J'en ai attrapé autant que je pouvais; j'en ai mangé plusieurs et j'ai attaché les autres vivants à mon bateau pour pouvoir les manger plus tard. Avec tous ces oiseaux j'ai pu manger pendant deux semaines.

"Au bout de ces deux semaines à manger les oiseaux et à boire leur sang, je me suis rendu compte qu'il n'avait pas encore plu. J'ai vu des nuages arriver dans le ciel mais ils sont passés et il n'est pas tombé de pluie. S'il a plu, c'était plus loin. J'ai recommencé à prier.

"Une nuit, il y a eu la tempête. Je pensais que les vents violents aller retourner mon bateau ou que les énormes vagues allaient le couler. Je ne savais pas quoi faire pour me réchauffer, alors je me levais, je me rasseyais; je grelottais et j'ai même pleuré. Cela ne servait à rien, et j'ai commencé à chanter des hymnes en me représentant en imagination ce qu'ils décrivaient, et je remerciais le Seigneur de m'avoir donné l'espoir et le courage durant ces moments épouvantables.

"Le jour où j'ai été retrouvé, je n'avais rien mangé depuis des jours et des jours et j'avais perdu tout espoir de revenir à terre. Je m'étais préparé à mourir. Je me suis fabriqué une sorte de hamac avec des cordages pour m'y allonger et m'y attacher et me couvrir de ma voile comme d'un linceul. Tout était prêt et je me suis allongé sur mon lit de mort et couvert de ma voile. Peu après m'être allongé, j'ai entendu deux coups de sirène, j'ai soulevé la voile et regardé, et j'ai vu un bateau à l'ouest. Je me suis levé aussi vite que j'ai pu et j'ai fait de grands signaux pour essayer d'attirer l'attention de l'équipage, mais cela n'a servi à rien. Le bateau a continué sa route et il a disparu à l'horizon. Quand je l'ai eu perdu de vue, je me suis effondré dans mon bateau et j'ai commencé à pleurer. Il était à peu près trois heures de l'après-midi.

"Je n'ai pas perdu espoir. J'ai prié et prié encore de toutes mes forces que ce bateau revienne me chercher. Vers cinq heures de l'après-midi, je l'ai vu qui se dirigeait vers moi. Il a fini par arriver jusqu'à ma pirogue mais il a cassé l'arrière en le heurtant. L'équipage m'a hissé à bord avec ma pirogue et demandé mon nom et d'où je venais. Je leur ai dit que je venais de Makin. Ils m'ont alors dit qu'ils allaient me déposer à Makin trois jours plus tard. Le troisième jour était un vendredi et nous sommes arrivés à Makin vers sept heures du matin".

Annonce d'une deuxième conférence internationale sur l'aquaculture dans les eaux chaudes.

Le campus d'Hawaï de la Brigham Young University a annoncé que sa deuxième

conférence internationale sur l'aquaculture dans les eaux chaudes se déroulerait à Laie, à Hawaï, du 5 au 8 février 1985.

Alors que la première conférence, qui s'est déroulée en 1983, s'était concentrée sur les crustacés, la deuxième sera consacrée à la pisciculture des poissons-fourrage commercialement importants. Des séances sont prévues sur les sujets suivants : technologie des écloseries et biologie larvaire; maturation, éclosion et élevage; nutrition, aliments et pratiques d'alimentation; maladies et prédateurs; maîtrise du grossissage et qualité de l'eau; économie de la production et commercialisation; aide et attitude des gouvernements; aspects juridiques de la pisciculture.

Les participants sont invités à présenter des communications, soit oralement, soit sous forme de panneaux. Les résumés de ces documents devront être soumis au plus tard le 1er juin 1984.

Pour plus de précision, on peut s'adresser au Professeur T. Aaron Lim, Division of Continuing Education, Brigham Young University, Hawaii Campus, Laie, Hawaï 96762, Etats-Unis d'Amérique.

Publication d'une affiche d'identification des poissons

La Division des pêches du Ministère de l'agriculture et des pêches de Fidji a récemment réalisé une affiche murale intitulée "Food Fishes of Fiji"

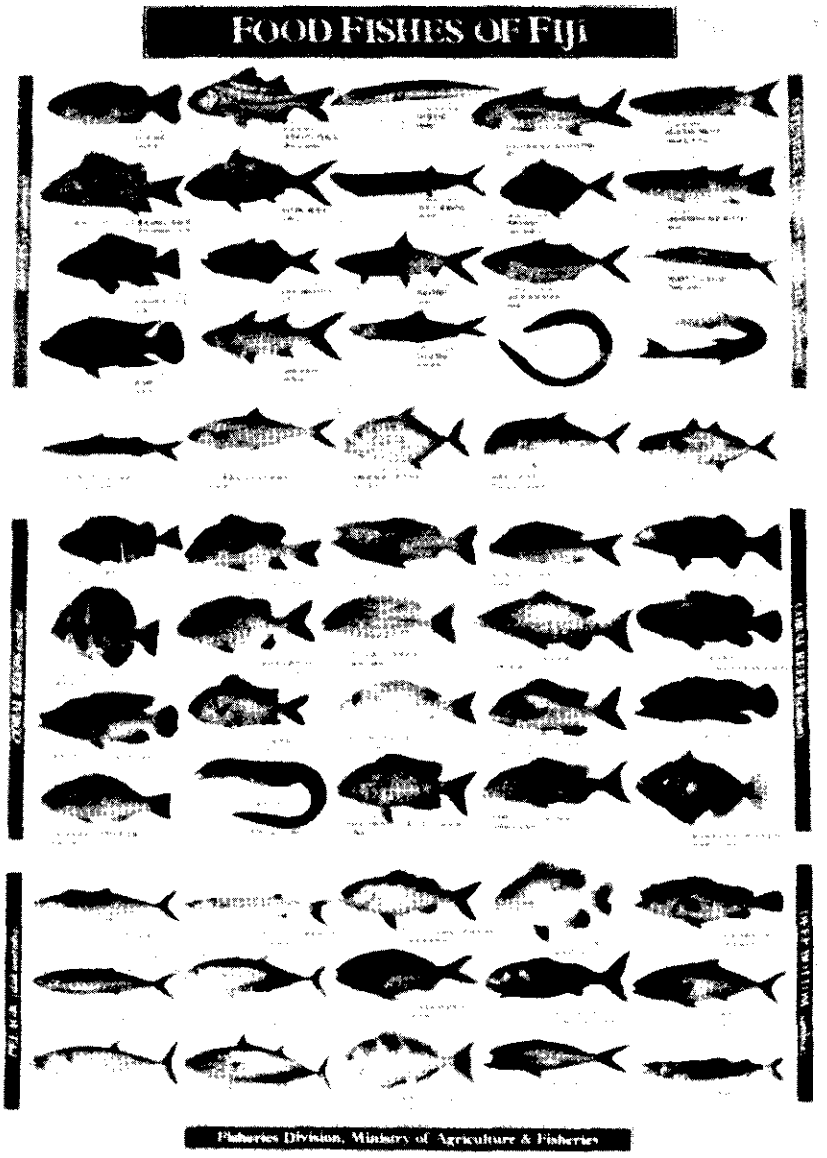

"Food Fishes of Fiji".

(Photo : G. Preston)

présentant la photographie de 60 des espèces de poisson locales les plus couramment commercialisées ou consommées. Cette affiche, financée par le Programme d'aide bilatérale de Nouvelle-Zélande, est destinée à permettre aux pêcheurs et à ceux qui travaillent dans le secteur de la pêche d'identifier les poissons, et à servir aussi d'instrument pédagogique dans les écoles. Les photos sont regroupées par grandes catégories en fonction de l'habitat des poissons (estuaires, récifs coralliens, etc.) et accompagnées du nom scientifique, anglais et fidjien des poissons.

Ces affiches sont en vente au prix de deux dollars fidjiens, frais de port en sus. On peut les commander à : The Librarian, Fisheries Division, M.A.F., Box 358 Suva, Fidji.

M. Tony Lewis, qui a réalisé cette affiche à l'aide de photos prises par lui-même et par d'autres agents des pêches, prépare actuellement une seconde affiche qui fera pendant à la première et qui présentera d'autres spécimens de la faune et de la flore marines (crustacés, mollusques, tortues, algues, etc.).

Drame sur un bateau de pêche : un mort, six blessés

Une explosion dans la salle des machines du senneur américain Ocean Pearl le 21 novembre a grièvement blessé six membres d'équipage et entraîné la mort du capitaine John Medina, un américain de vingt-huit ans.

L'explosion, dont la cause n'est pas encore connue, s'est produite alors que le senneur pêchait à proximité de Tuvalu. Le capitaine Medina et les autres membres de l'équipage blessés ont tous été grièvement brûlés lors de l'explosion et des tentatives faites pour éteindre le feu. Le frère cadet de John Medina, Wade, qui fait aussi partie de l'équipage, a emmené les blessés dans les chambres de congélation du bateau pour apaiser leurs brûlures et, pendant que d'autres membres de l'équipage leur faisaient des pansements, il a fait mettre à l'eau l'annexe principale pour le cas où le navire sombrerait. Un autre senneur, le Island Princess, qui pêchait à proximité, s'est porté au secours du Ocean Pearl et les brûlés ont été transportés par deux hélicoptères jusqu'à Funafuti pour y être hospitalisés.

Wade Medina a déclaré au San Diego Times qu'ils avaient fait à Tuvalu l'objet d'une attention exceptionnelle : "Je ne sais vraiment pas comment je pourrais assez remercier tous ces gens ; il y avait toujours au moins trois infirmiers pour s'occuper de chacun des brûlés. Il y avait en permanence une quarantaine de personnes qui attendaient à l'extérieur de l'hôpital pour le cas où l'on aurait besoin d'eux. Ils partaient constamment chercher de la glace, ce qui n'est pas tellement facile là-bas car il n'y a pas beaucoup de congélateurs. Ils nous apportaient sans arrêt à manger et dès qu'ils avaient l'impression que nous avions soif ils nous apportaient à boire. Ils ont vraiment été merveilleux, ils sont d'une telle générosité, c'est dommage que nous n'ayons pas le même esprit chez nous. Ils ont vraiment un esprit de fraternité".

Plus d'une centaine de résidents de l'île ont proposé de donner leur sang si l'on en avait besoin, et les fournitures médicales de l'hôpital ont été en partie épuisées à soigner les blessés en attendant que les garde-côtes américains viennent les chercher pour les évacuer sur un établissement de soins intensifs d' Hawaï. "Nous savions que l'avion allait arriver, mais nous ne savions pas exactement quand, et une centaine ou peut-être cent-cinquante personnes sont restées toute la nuit au terrain d'aviation. Il y avait quelques voitures, mais tous ces gens sont restés là toute la nuit avec des lampes torche et des allumettes et des briquets pour essayer d'éclairer la piste si l'avion arrivait" a déclaré Wade Medina.

L'avion est en fait arrivé le lendemain matin, et John Medina était décédé entre temps à l'hôpital. Les autres brûlés avaient survécu et ont été transportés à Hawaï. L'Ocean Pearl a été remorqué jusqu'aux Samoa américaines par le Island Princess.

La famille Medina est une grande famille de pêcheurs de thons de Californie du Sud qui jouit d'une haute renommée dans l'industrie thonière. Wade Medina a déclaré que sa famille avait l'intention de manifester sa gratitude à la population de Tuvalu en faisant construire par l'intermédiaire de l'American Tunaboat Association "une unité de soins intensifs d'une dizaine de lits avec une salle d'opération à l'hôpital de Funafuti" à la mémoire de John Medina.

Introduction du black bass à Fidji

Le lac artificiel de Yaté en Nouvelle-Calédonie, qui est utilisé pour la production d'énergie hydroélectrique, a été peuplé en 1963 de black bass (*Macropterus salmoides*), poisson d'eau douce américain particulièrement apprécié des adeptes de la pêche sportive. Les alevins qui constituaient la souche d'origine se sont développés et multipliés à tel point que, 20 ans après leur introduction, cette pêche se poursuit et attire de nombreux amateurs. Le black bass est également apprécié des gastronomes de Nouméa et des environs, mais la vente en est interdite car la population du lac, faible et relativement fragile, ne supporterait pas une pêche commerciale.

Le 25 octobre 1983, des alevins de black bass ont été expédiés à Fidji pour tenter une implantation comparable dans le lac de Vaturu, réservoir d'eau douce récemment créé sur la côte occidentale de Viti Levu, l'île principale de Fidji. Dans le cadre d'un accord bilatéral entre les gouvernements, l'opération a été organisée par le Service des eaux et forêts de Nouvelle-Calédonie et la Division des pêches de Fidji. 141 alevins, mis individuellement dans des sacs en plastique remplis d'eau et d'oxygène, ont été expédiés par avion à Nandi.

(Photo : Les Nouvelles Calédoniennes)

L'un des alevins de black bass mort avant d'arriver au centre d'ensachage.

Les poissons avaient été pris la veille au matin à l'aide de filets à fines mailles, repliés plusieurs fois sur eux-mêmes afin que les poissons ne risquent pas d'être pris par les ouïes. Les black bass pondent dans des nids semblables aux nids de tilapias dans les eaux peu profondes des bords de lacs et les jeunes restent à proximité des nids après leur naissance. Les filets ont été mis en place autour des nids par une équipe de stagiaires du Service des eaux et forêts; 143 alevins ont été pêchés le matin et deux sont morts pendant le transport jusqu'à la station d'ensachage. Un taux de mortalité de 15% a été enregistré pendant le transport, ce qui fait qu'environ 120 poissons ont été livrés à la Division des pêches de Fidji. Environ 70 d'entre eux ont été relâchés dans le lac de Vaturu, les autres ayant été conservés à la ferme aquacole de la Division située à Naduruloulou pour être ultérieurement relâchés dans le lac si nécessaire.

On peut penser que 70 alevins est un nombre bien faible pour assurer le succès de l'introduction des black bass dans le lac de Vaturu, mais la Division des pêches est optimiste : en effet, la population actuelle du lac de Yaté résulte de l'introduction de 19 poissons seulement.

On cherche bêches-de-mer

Deux sociétés de Hong-Kong ont récemment demandé à la CPS les coordonnées de producteurs de bêches-de-mer et autres fruits de mer de la région du Pacifique. Tai Hing International (Trading) Ltd (adresse GPO Box 5690, 308-309 International Building, 141 Des Voeux Rd, Central, Hong Kong) cherche des bêches-de-mer et des ailerons de requins séchés. Sea Sources (Hong Kong) Company (adresse : 2nd Floor, General Building, 6-14 Centre Street, Saiyingpun, Hong Kong) est également intéressée par ces deux produits ainsi que par la chair séchée de certains coquillages (par exemple, trocas, certains bivalves, etc.). Les producteurs éventuellement intéressés doivent s'adresser aux directeurs de ces deux compagnies, à savoir, M. K. S. Tao (Tai Hing) et M. F. Yui Man (Sea Sources).

Un organisme australien souhaite financer des recherches en coopération

Afin de poursuivre des travaux de recherches agricoles et de développer les relations entre les océanographes d'Australie et des îles du Pacifique, l'Australian Centre for International Agriculture Research (ACIAR) (Centre australien pour la recherche agricole internationale) souhaite financer des travaux de recherche en coopération entre des institutions australiennes et étrangères dans le domaine des sciences de la mer, de l'aquaculture et de l'utilisation des produits de la mer.

Etabli à Canberra, ce centre finance déjà un grand nombre de recherches dans le domaine agricole auxquelles participent notamment des universités, des ministères, des organismes d'aide internationale et des établissements de recherche. Pour bénéficier d'un financement de l'ACIAR, un projet de recherche doit satisfaire aux critères suivants :

a) il doit être considéré comme prioritaire par le pays concerné,
b) il doit être parrainé par une institution scientifique australienne,
c) sa forme et son objet doivent permettre de le réaliser en coopération.

A titre d'exemple des projets actuellement financés par l'ACIAR, citons : "Etude et prévention de la dégradation des poissons tropicaux frais, fumés et séchés en Indonésie" et "Le séchage du poisson dans l'est de Java". L'ACIAR

étudie actuellement sa participation à un projet de mariculture des bénitiers, ainsi qu'à une étude de la dynamique de la population de crabes de cocotier, ces deux projets devant se dérouler dans des pays insulaires du Pacifique.

Pour de plus amples informations, s'adresser à : Dr J.W.Copland, Research Programme Coordinator, ACIAR, GPO Box 1571, Canberra City 2601, Australie.

Poids lourds aux Samoas américaines

De bonnes prises ont été enregistrées à l'occasion du tournoi de pêche organisé par l'American Samoa Game Fishing Association; des prix ont été accordés pour un marlin de 106 livres et un thon jaune de 90 livres pris à la canne et au moulinet. (Le "prix du plus petit poisson" a également été décerné à un pêcheur pour un poisson d'une livre). Mais personne n'a approché le record établi le lendemain par un pêcheur local, M. Abe Samana, avec un marlin bleu de 584 livres. M. Samana a battu le record précédent qui était de 425 livres en prenant ce marlin à la traîne depuis sa pirogue à proximité de l'aéroport de Tafuna. Le marlin a eté débarqué après une lutte de trois heures.

L'Ika Corporation de Fidji lance de nouveaux canneurs plus rentables...

En avant toutes ! Telle semble être la devise de l'entreprise nationale de pêche de Fidji, Ika Corporation, qui a décidé d'améliorer sa flottille pour accroître la rentabilité de l'entreprise.

L'une des principales mesures en ce sens a consisté à construire de petits canneurs consommant peu pour remplacer les vieux navires japonais conçus à l'époque où le prix du fuel était un élément mineur du calcul de rentabilité d'une pêcherie industrielle.

Deux navires identiques ont jusqu'à présent été construits d'après les plans de l'architecte australien Chris Williams. Il s'agit de l'Ika 7, qui appartient à l'Ika Corporation, et de l'Independence, appartenant à un armateur privé mais loué par l'Ika Corporation qui prévoit de construire d'autres navires sur les mêmes plans. L'Ika 7 et l'Independence ont déjà tous deux réalisé des bénéfices au cours de leur brève carrière grâce aux économies de carburant qu'ils permettent de faire et que l'on estime entre 4000 et 6000 dollars fidjiens par campagne mensuelle. Malgré leur faible consommation de carburant et leur moteur relativement peu puissant (250 cv), la vitesse de croisière de ces navires est de 9 noeuds grâce à leur profil hydrodynamique et à des hélices particulièrement bien adaptées.

Cette nouvelle génération de navires présente également d'autres différences par rapport à leurs prédecesseurs japonais. Le cahier des charges original a été établi par MM. Graeme Southwick et Robert Stone, tous deux directeurs de compagnies privées de pêche qui ont dirigé l'Ika Corporation et ont été étroitement associés au développement de la pêche thonière de Fidji. Les nouveaux navires devaient conserver une grande capacité de charge malgré des dimensions réduites et une puissance plus faible et ils devaient êtres équipés d'apparaux moins sophistiqués afin de diminuer le coût d'achat et de faciliter l'entretien et les réparations sur place.

Pour M. Williams, combiner tous ces paramètres revenait à courir le 100 mètres en 10 secondes. Il estime que l'un des principaux problèmes que l'on rencontre lorsque l'on veut améliorer les plans d'un navire est de surmonter le conservatisme local et de faire passer des idées nouvelles. Quoi qu'il en soit, les premiers résultats d'exploitation sont là et il semble que l'opération soit couronnée de succès puisque l'Ika Corporation a déjà lancé la construction de l'Ika 8 confiée comme pour celle des deux autres navires, aux chantiers navals du Gouvernement de Suva.

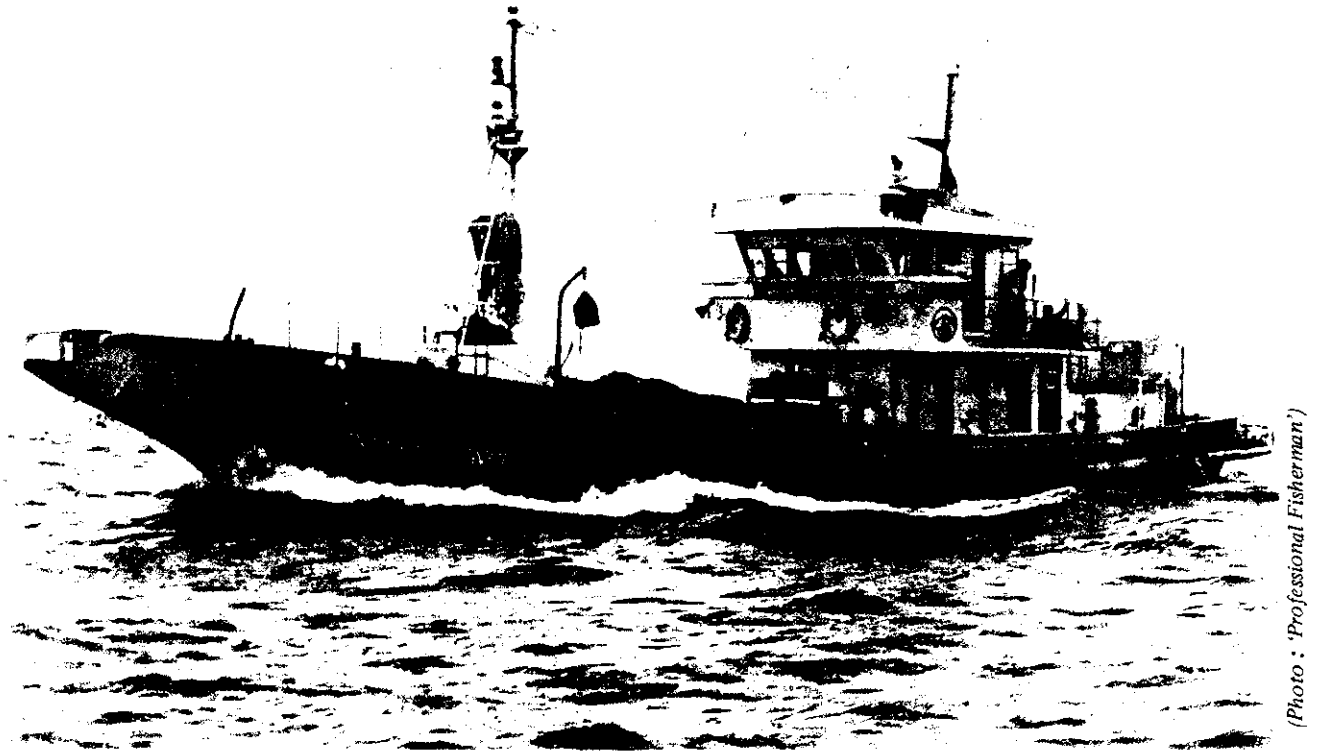

(Photo : 'Professional Fisherman')

L'*Independence*, un des derniers nés des canneurs fidjiens.

...et coulent les vieux navires non rentables

Dans ses efforts de rentabilisation de sa flotte, l'Ika Corporation a délibérément coulé trois des canneurs de la série Hatsutori Maru appartenant à la Hokuku Marine Products Company du Japon et loués par la Corporation. Les trois navires, les Hatsutori Maru #2, 5, et 6, ont été coulés en octobre dernier par l'ouverture des prises d'eau de la salle des machines après que les navires eurent été remorqués à l'extérieur du récif.

Nombreux sont les agents des pêches de la région qui se souviendront que le Hatsutori Maru # 5 avait été affrété par la CPS pour les opérations de marquage entreprises de novembre 1979 à août 1980 dans le cadre du Programme d'étude et d'évaluation des stocks de bonite. Les trois navires ont été coulés car les frais d'entretien et de réparation étaient prohibitifs en raison de leur vétusté. Les adapter au transport de passagers ou de marchandises aurait coûté trop cher et, bien qu'ils aient été mis en vente, aucun acheteur ne s'était présenté. Tout ce qui était utilisable a été récupéré sur les bateaux avant de les couler. Trois autres Hatsutori Maru sont encore affrétés par l'Ika Corporation.

La Nouvelle-Zélande finance la construction d'une nouvelle jetée à Tuvalu

La construction d'une nouvelle jetée a commencé à Funafuti au début décembre. D'un montant d'environ 90 000 dollars néo-zélandais, le projet est financé par le Gouvernement néo-zélandais et supervisé par une équipe de quatre ingénieurs-conseils.

On prévoit que les travaux dureront environ trois mois et que la nouvelle jetée facilitera l'accès et assurera un meilleur mouillage en cas de mauvais temps pour les bateaux de pêche du gouvernement et les bateaux privés.

La mission d'aquaculture du PIDP achève ses études sur le terrain

La mission d'aquaculture du Pacific Islands Development Programme (programme de développement des îles du Pacifique) du Centre Orient-Occident a récemment achevé les projets de rapports destinés aux gouvernements de Tonga et de Kiribati sur les différentes activités aquacoles dans ces deux pays. La mission, composée de MM. Roger Uwate et Peniasi Kunatuba, a remis au Gouvernement de Tonga un projet de rapport sur la possibilité de réaliser un élevage de mulets à Vava'u, ainsi que des rapports complémentaires sur l'élevage du mulet au niveau mondial et régional, sur le marché des protéines animales à Tonga et sur l'utilisation des bassins de marée à Vava'u. A Kiribati, la mission a procédé à l'évaluation économique de la ferme d'élevage d'appâts de Temaiku, et a établi des rapports complémentaires sur les possibilités d'exportation d'alevins de chanidés de Kiribati à Guam et sur le marché des protéines de poisson et des protéines animales à Tarawa. Ces rapports sont actuellement examinés par les services des pêches de ces deux pays.

Outre ces rapports et des études sur les activités aquacoles, la mission prépare également un rapport sur la sensibilisation des agents des services des pêches de la région à l'aquaculture sur la base des informations reccueillies lors de la Quinzième Conférence technique régionale des pêches de la CPS et de celles fournies par les participants au cours de formation à la gestion des ZEE organisé par l'Agence des pêches du Forum à Suva (Fidji).

Une société de Nouvelle-Zélande prévoit de développer la culture des algues à Tonga

Un court article paru dans le numéro du 4 novembre 1983 de South Seas Digest nous apprend que la société Coast Biologicals Ltd de Nouvelle-Zélande envisage de développer la culture des algues à Vava'u (Tonga). Elle prévoit en effet de lancer un projet pilote consistant à ensemencer une quarantaine d'hectares d'eau peu profonde; la récolte sera assurée par environ 250 personnes de la région auquelles seront confiées de petites parcelles ; la production devrait être de l'ordre de 3 tonnes d'algues séchées par an. Coast Biologicals produit des extraits d'algues pour l'industrie alimentaire et transforme les déchets en engrais.

La Nouvelle-Calédonie offre des possibilités d'investissement dans l'industrie de la pêche

L'Assemblée territoriale de la Nouvelle-Calédonie offre actuellement des facilités aux nouveaux investisseurs dans les activités de développement, y compris dans l'industrie de la pêche, afin de stimuler la production locale et les exportations. Les investisseurs, même étrangers, peuvent obtenir une subvention de 15% du montant des investissements; l'exonération des impôts sur les bénéfices commerciaux, les droits de pêche et les impôts fonciers pendant huit ans; et un dégrèvement de 50% des impôts sur les sociétés. Pour de plus amples informations, s'adresser à : SDAE, B.P. C5, Nouméa Cedex, Nouvelle-Calédonie.

La "Fête des pêcheurs"

Plusieurs pays du Pacifique lancent des opérations destinées à valoriser l'image de l'industrie de la pêche dans la société et à encourager les pêcheurs à développer cette industrie; ils organisent à cette fin des concours et festivités pour faire mieux connaître les activités des pêcheries locales. A titre d'exemple, citons le récent concours du "Pêcheur de l'année" organisé par

le Service des pêches de Fidji, qui était doté de nombreux prix , par exemple moteurs hors-bord, plates et matériel de pêche, offerts par les entreprises locales.

D'après le journal Bay of Bengal News, le Gouvernement des Maldives (Océan Indien) a été un peu plus loin en organisant chaque année une "Fête des pêcheurs". La troisième fête des pêcheurs a eu lieu le 10 décembre 1983 et a été marquée par de nombreuses activités destinées à valoriser l'image du pêcheur dans la société, à encourager un relèvement de leurs revenus et de leur niveau de vie et à pousser plus de jeunes à se lancer dans la pêche, objectifs que partagent les gouvernements de la plupart des pays insulaires du Pacifique. Cette fête est largement couverte par la radio et la télévision et des manifestations spéciales sont organisées à l'intention du public.

Pour les spécialistes du développement de la pêche, le fait marquant de la première fête des pêcheurs (1981) avait été l'intégration d'un cours sur la pêche dans les programmes scolaires des Maldives. Il s'agissait de donner aux élèves dès le début de leur scolarité des connaissances systématiques dans les domaines de la pêche, de l'écologie, de la technologie de la pêche et de la gestion des pêcheries, dans le cadre d'un programme que l'Unesco avait contribué à mettre au point. Depuis lors, le gouvernement a engagé un spécialiste pour développer l'enseignement des questions halieutiques à l'école.

Parmi les autres manifestations qui ont eu lieu à l'occasion de la première fête des pêcheurs, citons : le lancement d'une campagne de plantation d'arbres afin de résoudre le problème du manque de bois pour la construction de bateaux, l'émission d'un timbre commémoratif, un concours de dessins d'enfants sur le thème de la pêche, et l'édition d'un magazine local consacré à la pêche, distribué gratuitement dans les écoles et vendu en librairie.

Afin de donner un impact supplémentaire à cette manifestation annuelle et d'en renforcer la portée publicitaire, on l'a fait coïncider avec des réalisations concrètes telles que l'ouverture, le 10 décembre 1982, de deux entrepôts de vente de poisson salé et séché.

Le temps fort de la fête des pêcheurs de 1983 a été une régate de 120 km, réservée aux bateaux non motorisés, destinée à promouvoir la voile tout en donnant lieu à un spectacle haut en couleurs.

Protestations aux Iles Salomon contre le rejet de thonidés trop petits

D'après un article paru dans le Solomon Star du 2 septembre 1983, au cours d'une visite qu'il a faite au mois d'août dans la province de l'ouest des Iles Salomon, M. Mamaloni, Premier ministre, a sévèrement critiqué le rejet de grandes quantités de bonites trop petites par les navires de Solomon Taiyo et National Fisheries. Lors d'une réunion du Synode de l'Eglise unifiée, le révérend Qebi Runikera a dit au Premier ministre que les Salomonais gaspillaient leur patrimoine en laissant rejeter des tonnes de poisson dans le "Diamond Narrows" à Noro.

Au cours des débats, il est apparu que l'hôpital de Gizo avait passé un accord de principe pour récupérer le poisson mais que des problèmes logistiques l'en empêchaient. Certains délégués ont fait observer que Solomon Taiyo faisait de son mieux pour distribuer le poisson qui ne pouvait pas être mis en conserve. En fin de compte, le Synode a décidé à l'unanimité qu'il convenait d'inviter Solomon Taiyo et National Fisheries à utiliser le poisson au lieu de le jeter.

Des pays polynésiens signent un accord de pêche avec l'American Tunaboat Association

Les gouvernements de Tuvalu, du Samoa-Occidental, de Niue, et de la Nouvelle-Zélande au nom de Tokelau, ont signé un mémorandum d'entente avec l'American Tunaboat Association aux termes duquel les navires membres de cette association paieront un droit d'accès à la zone des 200 milles des pays signataires.

Après de longues négociations, l'ATA a accepté que le mémorandum signé le 30 août prenne effet au 1er janvier 1983. Le droit d'accès a été fixé à 15 dollars E.-U. par tonneau de jauge nette pour 1983 et à 30 dollars E.-U. pour 1984.

Construction de bassins d'élevage de poissons-appâts à Fidji

D'après le numéro de novembre de la revue australienne Professional Fisherman, le Gouvernement australien a récemment décidé d'accorder une subvention de 250 000 dollars australiens à la société nationale Ika Corporation de Fidji pour installer des bassins d'élevage de poissons-appâts. Les fonds seront fournis par l'intermédiaire de l'Australian Development Assistance Bureau (ADAB) qui les utilisera pour acheter en Australie le matériel nécessaire. Quinze bassins seront construits sur un terrain de six hectares situé à Togalevu, à proximité de Suva, par le Service de drainage et d'irrigation du Ministère de l'agriculture et des pêches. Une fois achevés, ils seront ensemencés avec une souche de *Poecilia mexicana* provenant de la ferme d'élevage Vaitoloa d'Apia (Samoa-Occidental) avant sa fermeture en 1983, et conservés dans les bassins du siège de la Division des pêches de Fidji à proximité de Suva.

La production de cette ferme ne suffira pas à approvisionner en appâts vivants tous les bateaux de l'Ika Corporation pendant toute l'année, mais elle fournira un complément qui permettra aux navires de ne pas interrompre leurs opérations lorsque l'approvisionnement naturel est insuffisant en certaines saisons ou pendant de brèves périodes comme par exemple, les jours qui précèdent et suivent la pleine lune. La production de la ferme devrait également permettre de ne pas devoir prendre des appâts vivants dans les zones côtières où le problème des droits de pêche est délicat.

Des chercheurs suivent le thon jaune à la trace

Richard Brill, Kim Holland, J. Scott Fergusson et autres chercheurs embarqués à bord du navire de recherche Kaahele'ale, du service américain des pêches maritimes, dont le port d'attache est Hawaï, ont récemment réussi à suivre les mouvements horizontaux et verticaux à court terme du thon jaune (*Thunnus albacares*) à l'aide d'émetteurs radio à ultrasons sensibles à la profondeur, fixés au poisson. Décrite dans le rapport mensuel du Southwest Fisheries Center, cette opération fait partie d'une étude du comportement du poisson à proximité des dispositifs de concentration du poisson (DCP).

Le premier succès a été enregistré avec un thon jaune pris à quelques milles de la côte de Waianae, à Oahu, le 7 octobre 1983 à 9h55 et relâché une fois équipé de l'émetteur. Le poisson a été suivi pendant 26 heures et sa trace a été perdue le 8 octobre à midi à Kaena Point. Après s'être ravitaillé en carburant, le bateau est retourné à Kaena Point le 9 octobre à midi et le poisson a été retrouvé et suivi jusqu'au lendemain matin où il est retourné dans les parages de l'endroit où il avait été pris la première fois. Le navire a ensuite quitté la zone pour changer d'équipage et refaire du carburant et a repris la recherche du poisson en fin d'après-midi du 12 octobre. Le thon jaune a été retrouvé à nouveau près de Kaena Point et suivi jusqu'au lendemain matin où il est retourné à nouveau à proximité du point de capture initial.

A cause du cyclone Raymond, le navire a dû retourner à sa base et lorsque les recherches ont pu reprendre, l'émetteur a été localisé gisant sur un fond de 110 mètres.

Cette expérience particulièrement réussie a permis de suivre le poisson pendant trois longues périodes étalées sur six jours et d'obtenir ainsi pour la première fois des données sur les déplacements verticaux et horizontaux. Le comportement du poisson étant apparu comme répétitif, il a ainsi été possible de le retrouver plusieurs jours de suite après sa capture initiale. On a constaté qu'il a un "territoire" bien délimité et que, bien qu'il fasse des excursions très lointaines, il revient chaque jour, à peu près à la même heure à l'isobathe 90 mètres. On a également enregistré des plongées rapides à plus de 700 m de profondeur.

Une deuxième opération a eu lieu le 17 novembre. Un émetteur a été fixé à un poisson de 55 cm attrapé à proximité du DCP "S", situé au large de la côte de Waianae. Après avoir été remis à l'eau, le poisson n'est pas resté longtemps dans les parages mais est allé par un itinéraire relativement direct au DCP "V", situé à environ 10 milles au nord du DCP "S". Le poisson est resté à proximité immédiate du DCP "V" pendant environ sept heures et s'est ensuite rapidement dirigé vers le large (ouest) juste avant le coucher du soleil. Sa trace a été suivie jusqu'à 7 heures le lendemain matin, puis il a perdu l'émetteur.

Cette expérience prouve que le thon jaune se rend successivement à proximité de DCP éloignés de 10 milles les uns des autres, et qu'il peut en apprendre l'emplacement et aller directement de l'un à l'autre. Ces deux expériences révèlent chez le thon jaune des capacités motrices, physiologiques et de navigation que l'on avait déduites mais jamais démontrées. Les données recueillies permettent de tirer des conclusions intéressantes sur l'emplacement et les effets des DCP et de nouvelles opérations sont prévues pour les mois prochains.

Un pêcheur empoisonné par un poisson ballon

Un pêcheur de 48 ans de l'Ile des Pins (Nouvelle-Calédonie) est mort au mois de décembre après avoir, la veille, mangé cru le foie et les oeufs d'un poisson ballon (famille des tétraodontidés). Six cochons et deux chats sont également morts après avoir mangé le bouillon dans lequel avait cuit le reste du poisson que les autres membres de la famille du pêcheur n'avaient heureusement pas consommé.

Les poissons-ballons sont à l'origine de décès dans de nombreux pays du Pacifique car leur toxicité potentielle n'est pas suffisamment connue. L'empoisonnement qu'ils provoquent n'a pas de rapport avec l'intoxication ciguatérique; elle est due à une toxine que produit le poisson lui-même et dont les plus grandes concentrations se trouvent dans la peau, les viscères et les gonades : l'ouvrage "Fishes of Tasmania" de P. R. Last, E.O.G. Scott et F.H. Talbot, donne les informations suivantes :

> "Ces poissons (familles des tétraodontidé, diodontidé et éventuellement, molidé) comptent parmi les animaux connus les plus toxiques pour l'homme. Le poison, la tétraodotoxine, est le plus mortel de tous les poisons contenus dans la chair des poissons. L'apparition et la gravité des symptômes varient en fonction de la quantité de poison ingérée mais le taux de mortalité chez l'homme est d'environ 60% et la mort se produit entre 6 et 24 heures après l'ingestion. La toxine agit sur la transmission de l'influx nerveux. Les premiers symptômes sont

notamment les suivants : faiblesse, vertiges, augmentation de la salivation, transpiration, douleurs dans la poitrine, augmentation du rythme cardiaque, vomissements et hémorragies. On peut ensuite constater des difficultés respiratoires, des contractions et une perte de coordination musculaires, une perte de connaissance, la paralysie et la mort.

"Le poison est surtout concentré dans les gonades, le foie et les intestins du poisson mais de petites quantités s'infiltrent dans la peau. La chair est généralement non toxique mais, pendant le frai, de fortes concentrations de poison s'accumulent dans les organes reproducteurs et peuvent passer dans les tissus musculaires voisins. Au Japon où ces poissons subissent une préparation culinaire spéciale et constituent un mets particulièrement apprécié, on enregistre en moyenne cinquante cas d'intoxication tétraodotoxique par an".

Enquête préalable à la construction d'une jetée aux Samoa américaines

Dans un avis publié le 21 novembre 1983 par l'U.S. Army Corps of Engineers, le Colonel Michael M. Jenks, ingénieur de district d'Honolulu, demande au public de formuler des observations sur le projet de construction d'une jetée pour bateaux de pêche à Pago Pago (Samoa américaines).

Le but de cette enquête est d'éviter que la construction de la jetée et des installations de mouillage correspondantes ne provoque des dommages graves à l'environnement ou ne menace les ressources naturelles ou les espèces en danger. Dans cette optique, un avis a également été demandé à l'American Samoa Historic Preservation Office (Service de préservation du patrimoine des Samoa américaines), à l'U.S. National Park Service, (Service des parcs nationaux des Etats-Unis) et à l'U.S. National Marine Fisheries Service (Service national des pêches maritimes des Etats-Unis) et toutes les observations recueillies seront prises en considération avant qu'une décision définitive ne soit prise sur la réalisation de ce projet.

A propos de l'impact écologique du projet, l'ingénieur de district fait les observations suivantes :

"Les installations dont la construction est envisagée seront situées à côté du Service des ressources maritimes du village de Fagatogo et sont prévues pour accueillir des navires de pêche artisanale dont la plupart ont de 5 à 13 m de longueur et un tirant d'eau maximum d'1,80 m. Le quai sera construit sur pilotis de béton et une chaussée en béton bitumé de 6 m de large le longera. Ce projet comprend également le dragage et l'enlèvement d'environ 1150m^3 de corail mort, de sable et de cailloux.

"Si ce projet est réalisé, il faut s'attendre à une augmentation temporaire de la turbidité pendant la construction de la jetée et des installations de mouillage et les opérations de dragage et d'excavations nécessaires. Les poissons communs de cette zone sont les sardines (Herklotsichthys sp.), les prêtres, les mulets juvéniles (Liza spp.), les carangues à grandes paupières (Selar crumenophthalmus) et les carangues (Caranx spp.) qui sont généralement des poissons de surface ou de fond. Seuls quelques gobies vivent près du fond qui est relativement dénudé. Vu le peu de poissons et d'invertébrés, il y a très peu de pêche de subsistance ou de plaisance dans cette zone. Au large de la partie est du quai prévu se trouvent des buttes qui devront être arasées; cette zone se compose de gros

morceaux de corail mort et de blocs de sable sur lesquel on trouve des éponges, des célenterés comme les méduses et les coraux, et des algues. Les excroissances coralliennes voisines sont déjà mortes à cause de dégradations antérieures de l'environnement.

"Une fois le projet réalisé et opérationnel, la pollution à long terme sera essentiellement due à l'augmentation de l'activité dans cet endroit, à savoir : eau de cale, huile moteur, carburant, sang et débris de poisson, mais on pense qu'il ne s'agira que de problèmes relativement mineurs. La stabilisation du rivage et les quais flottants auront normalement des effets bénéfiques sur la vie marine. Comme un récif artificiel, la digue et pilotis en béton et la partie inférieure du quai flottant formeront un habitat diversifié et de nouveaux substrats solides et stables qui, une fois colonisés par les algues et les invertébrés sessiles, abriteront et nourriront une grande variété de poissons, crustacés et mollusques. La pêche devrait donner de meilleurs résultats car la biomasse augmentera et la zone sera plus accessible aux pêcheurs."

Destruction inexpliquée de poissons à Fidji

D'après le Fiji Times, un produit chimique non identifié est suspecté d'avoir causé la mort de milliers de poissons trouvés sur les côtes à proximité de Suva le 21 décembre 1983. Ont été contaminés des petits mulets et des sardines, des carangues australiennes et d'autres poissons de tous les niveaux trophiques : poissons de récif, de fond, de mi-profondeur et de surface.

Les autorités sanitaires locales ont averti les habitants qu'il ne fallait pas manger ces poissons, mais on a cependant vu des dizaines de gens parcourir les plages en remplissant des sacs et des bassines de poissons dont plusieurs ont, parait-il, été vendus.

D'après les analyses effectuées à l'Université du Pacifique Sud, les marées rouges ou autres phénomènes naturels dont on sait qu'ils provoquent la mort des poissons ne sont pas en cause dans ce cas. Plusieurs autres causes ont été envisagées, comme l'entraînement de produits chimiques agricoles ou autres par les fortes pluies des jours précédents, la fuite de conteneurs renfermant des déchets chimiques rejetés en mer et le rejet accidentel ou délibéré de produits toxiques dans la rade de Suva.

EN BREF

Nous vous présentons succinctement ci-dessous quelques documents "à diffusion restreinte" qui nous semblent présenter un intérêt technique. Les lecteurs souhaitant obtenir des informations complémentaires sont priés de s'adresser directement aux personnes dont les coordonnées sont indiquées à la fin du résumé.

1) Western Samoa's Fish Market Guide, 1983, par James R. Hollyer. Illustrations de Jackie Schuster, 24 pages. Destinée principalement aux acheteurs de poisson, cette brochure donne des conseils pratiques pour choisir le poisson frais, pour le préparer avant cuisson ou congélation, ainsi que des recettes et des notes sur la collecte des invertébrés de récif et des notions de secourisme en mer.

S'adresser à : Chief Fisheries Officer, Fisheries Division, P.O. Box 206, Apia (Samoa américaines). (Quelques exemplaires sont disponibles auprès de la CPS).

2) Fresh is best, 1983, par le Service des pêches de Fidji. Brochure de 16 pages sur le traitement du poisson, comportant des illustrations humoristiques d'Elaine Simon. Destinée surtout aux pêcheurs, cette brochure présente en termes simples les techniques de nettoyage et de mise dans la glace du poisson et les moyens d'apprécier la fraîcheur des poissons et invertébrés. Le premier tirage est de 1000 exemplaires en fidjien et 1000 exemplaires en hindi, très peu d'exemplaires étant disponibles en anglais.

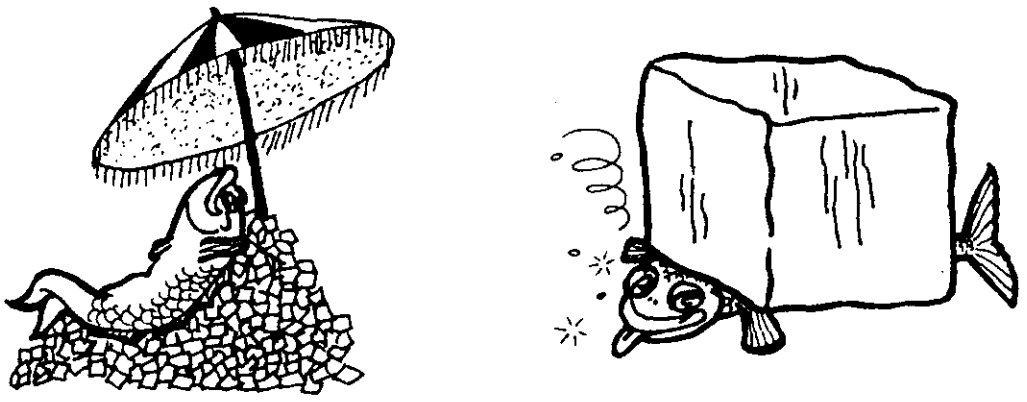

Conservation du poisson dans la glace : Ce qu'il faut faire et ne pas faire.
Illustration d'Elaine Simon dans *Fresh is best* du Service des pêches de Fidji.

S'adresser à : Librarian, Fisheries Division, M.A.F., Box 358, Suva (Fidji).

3) Techniques, Operation and Production of the Prawn (Macrobrachium rosenbergii) Hatchery of Western Samoa, par Lui A.J. Bell, E. Jane Albert et Jackie Schuster. 38 pages. Cette brochure présente les techniques appliquées dans une petite écloserie fournissant des post-larves de M. Rosenbergii à l'état post-larvaire aux aquaculteurs locaux spécialisés dans l'élevage des crevettes.

S'adresser à : Lui A.J. Bell, Marine Biologist, Laboratory, Fisheries Division, P.O. Box 206, Apia (Samoa-Occidental).

4) Plywood Workboats for Small Scale Fisheries par Timothy C. Visel et William H. Highsmith. Cet ouvrage décrit le mode de construction de la barque Brockway, coque en contreplaqué très simple à construire et convenant au transport et au petit cabotage. Quelques exemplaires seulement de ce manuel sont disponibles et les personnes souhaitant en recevoir un sont invitées à fournir aux auteurs un compte-rendu de lecture de deux pages.

S'adresser à : The Library, International Center for Marine Resources Development, University of Rhode Island, Kingston, Rhode Island 02881, Etats-Unis d'Amérique.

BREF APERCU DE LA TROISIEME CONFERENCE INTERNATIONALE SUR LES RECIFS ARTIFICIELS

par
Richard Brock
Hawaii Institute of Marine Biology
Honolulu, Hawaï, Etats-Unis d'Amérique

La Troisième Conférence internationale sur les récifs artificiels s'est tenue en Californie du Sud en novembre 1983. Elle regroupait des congressistes d'Australie, du Japon, des Philippines, d'Israël, du Koweit et des Etats-Unis d'Amérique; on y a présenté un total de 45 communications, plus douze présentations à la séance réservée aux affiches et posters.

De nombreux sujets ont été abordés, tous ayant trait aux récifs artificiels, aux dispositifs de concentration du poisson (DCP) et aux agrégateurs de mi-profondeur. Nous allons évoquer dans ce bref résumé les communications qui nous paraissent les plus intéressantes pour la zone d'action de la CPS.

La mise en place de récifs artificiels est souvent freinée par le coût des matériaux, qu'il s'agisse de buses de ciment, de vieux pneus ou de modules de fibre de verre spécialement conçus à cet effet (comme au Japon). Il n'est pas toujours facile de se procurer ces matériaux et, s'ils veulent améliorer la pêche côtière grâce au développement des récifs artificiels, les services des pêches doivent faire preuve d'ingéniosité.

F.J. Vande Vusse (de Silliman University, Dumaguete City, Philippines) a décrit l'utilisation d'un matériau nouveau dans ce domaine, le bambou. On l'a utilisé pour construire des éléments de récifs artificiels qui ont été liés ensemble et lestés de pierre. Ces éléments mesurent de deux à trois mètres et le bambou est percé de façon à laisser l'air s'échapper pour faciliter l'immersion. Le caractère peu durable du bambou (environ 5 ans) est plus que compensé par l'augmentation de productivité constatée dans les zones où ces structures sont mises en place, par le faible coût du matériau et par le fait que la construction et l'installation peuvent être effectuées par les pêcheurs locaux sans aucun apport extérieur de haute technologie. Ces modules de bambou pourraient être très intéressants dans des habitats à faible énergie (comme les baies protégées, etc.), surtout si la production est en baisse et si les personnes exploitant ces secteurs souhaitent vraiment l'améliorer.

Ayant étudié deux récifs de pneus dans la Méditerranée, E. Spanier (de l'Université d'Haifa en Israel) a constaté une sensible augmentation de l'abondance des poissons d'intérêt commercial sur l'un des récifs qu'on enrichissait chaque semaine de quinze kilos de miettes de poisson de rebut. Mais en certains endroits du Pacifique, cet apport d'aliments risquerait d'attirer davantage de requins que de poissons recherchés.

Dans ce domaine, les chercheurs n'essayent pas seulement d'attirer plus d'espèces habitant les eaux peu profondes, mais s'intéressent également aux poissons de fond. C'est ainsi que J. Polovina (du National Marine Fisheries Service (NMFS), Honolulu, Hawaï) a esquissé dans sa communication un projet d'étude de l'utilisation des récifs artificiels pour augmenter les stocks de vivaneaux exploités par les pêcheurs utilisant la palangre verticale dans les eaux hawaïennes. A cet effet, les éléments de récifs artificiels seront placés à au moins 100 m de profondeur et contrôlés par un engin submersible.

On a présenté un certain nombre de communications sur la conception et l'emploi des agrégateurs de poisson. I.K. Workman (du NMFS, Pascagoula, Mississippi) a rendu compte des études qu'il a effectuées sur les agrégateurs immergés à mi-profondeur. Il s'agit de dispositifs de concentration de poisson (DCP) que l'on dispose généralement dans des eaux relativement peu profondes (10 à 150m) et que l'on ancre sous la surface de l'eau grâce à un câble raidi. Dans les Caraïbes, ces dispositifs peuvent, selon leur emplacement, attirer aussi bien les espèces de récifs peu profondes que les formes pélagiques. M. Workman a observé que la présence du poisson autour des structures de mi-profondeur suit un schéma quotidien régulier : les poissons commencent à graviter autour des dispositifs le matin, atteignant leur chiffre le plus élevé vers midi et devenant moins nombreux l'après-midi. Il a noté que les espèces vivant aux alentours des récifs étaient plus abondantes autour des dispositifs placés à proximité des récifs naturels, tandis que les formes pélagiques s'observaient couramment autour des structures placées au-dessus de fonds sablonneux loin des récifs.

De son côté, D. Myatt (de McIntosh Marine Inc., Fort Lauderdale, Floride), a décrit une méthode consistant à disposer des "cordons" d'agrégateurs de mi-profondeur formant des "couloirs de pêche à la traîne". Les dispositifs sont espacés de 200 à 500 m et forment deux lignes parallèles de 1 à 2 km de long. On balise généralement chaque extrémité avec une bouée de surface afin que les pêcheurs repèrent facilement ces couloirs qu'ils suivent d'un bout à l'autre. M. Myatt a fait état de faits démontrant l'efficacité de ces couloirs installés à 30 m de profondeur, ajoutant que les petits agrégateurs de mi-profondeur étaient plus efficaces que les grands. Ils sont faits d'un seul élément déplaçant environ 20 litres qui est relié par un cable raidi à une ancre faite d'un bloc de béton. On leur ajoute, pour augmenter leur surface, des appendices de filets et de vieux cables.

La communication présentée par G. McIntosh (également de McIntosh Marine Inc.), portait sur l'utilisation des petits agrégateurs de mi-profondeur en association avec des récifs artificiels benthiques. L'auteur démontre que la production de poisson d'un récif artificiel peut être augmentée par la simple adjonction de ces éléments. Il en a fait l'expérience sur deux récifs artificiels identiques dont l'un servait de témoin et a constaté que, sur le récif auquel on avait ajouté des agrégateurs, la production permanente de poisson était sensiblement plus importante. Il conclut que les agrégateurs de mi-profondeur sont une méthode rentable de potentialisation de la pêche sur les récifs.

On peut déduire des résultats présentés par ces chercheurs des Caraïbes que les agrégateurs de mi-profondeur sont efficaces; l'application de cette technologie aux écosystèmes insulaires du Pacifique ne devrait pas poser de problèmes et devrait se traduire par une pêche plus abondante d'un plus grand nombre d'espèces. Ces "mini-DCP" sont particulièrement intéressants parce que le prix des matériaux est minime et que, s'agissant de mettre en place de petites structures dans des eaux peu profondes, les frais de lignes de mouillage seront également peu élevés. D'autre part, parce qu'ils sont immergés en eau peu profonde, ces dispositifs sont plus accessibles aux pêcheurs qui ne s'aventureront pas nécessairement à 15km ou plus de la côte pour aller inspecter un DCP mouillé en eau profonde. Les agrégateurs de mi-profondeur méritent donc d'être essayés et étudiés dans les habitats côtiers du Pacifique.

A cette même Conférence, j'ai parlé de l'alimentation et des habitudes alimentaires du thon jaune pêché autour des DCP hawaïens. J'ai en effet constaté que les thons jaunes qui se concentrent autour des petits DCP ont un régime alimentaire tout à fait différent de celui de leurs congénères. Ces poissons peuvent rester plusieurs semaines autour d'un DCP et devenir extrêmement nombreux. Autour des DCP hawaïens, la plupart des thons jaunes se

nourrissent presqu'exclusivement des crevettes Olophorides profondes, proies que l'on ne trouve pratiquement jamais chez d'autres espèces de poissons, qu'ils gravitent autour des DCP ou non. C'est peut-être cette modification de l'alimentation qui est la cause du maintien permanent d'un grand nombre de thons jaunes parmi les poissons gravitant autour des DCP. J'en ai conclu que les DCP contribuaient peut-être à l'enrichissement en poisson en amenant les poissons "résidents" à modifier leurs habitudes alimentaires pour tirer parti de ressources jusqu'alors inexploitées.

Lors de la séance réservée aux posters et affiches, M. De Young (du Cornell University Laboratory, Riverhead, New York) a exposé un matériau intéressant et prometteur pour le mouillage des DCP. Il s'agit de courroies de transport en caoutchouc. On a fait des recherches portant sur l'utilisation de ces courroies à la place des chaînes de ½ pouce. Elles sont environ 75% moins chères, sont inertes dans l'eau de mer et ont souvent des caractéristiques de résistance supérieures à celles de la chaîne. Les chercheurs ont découvert que l'on pouvait les fixer avec une colle industrielle qui permet d'éliminer les matériaux susceptibles à la corrosion. D'autre part, le peu de valeur relative du matériau fera peut-être diminuer le nombre d'actes de vandalisme et de vols. Les recherches se poursuivent et il parait inutile de s'appesantir sur leur intérêt compte tenu des problèmes de déperdition des DCP par rupture de la ligne de mouillage.

Nombre d'autres communications intéressantes ont été présentées à la Conférence. Ces communications, accompagnées de résumés, doivent paraître dans un numéro distinct du Bulletin of Marine Science qui sera probablement publié à la fin de 1984 ou au début de 1985.

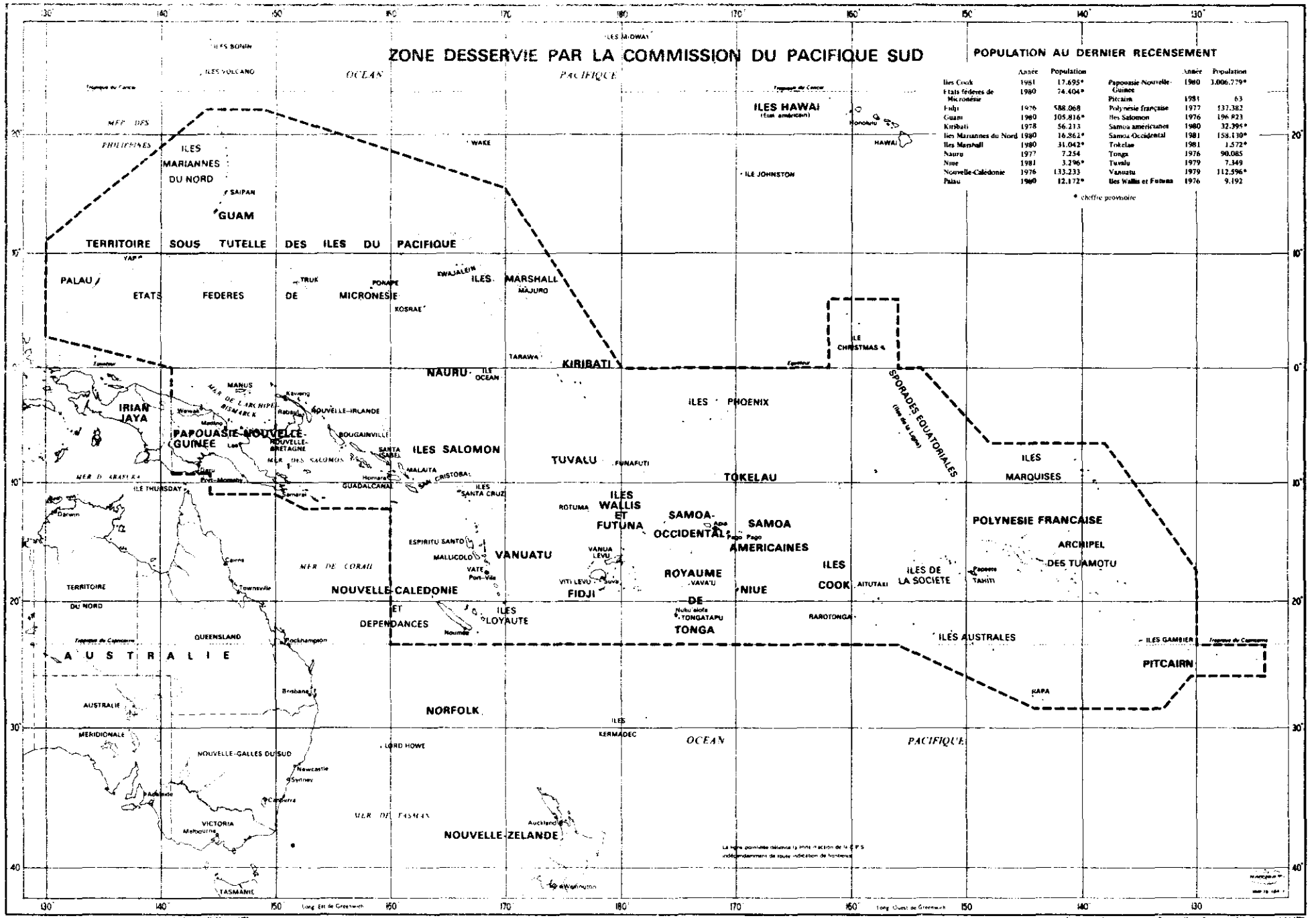

POPULATION AU DERNIER RECENSEMENT

	Année	Population		Année	Population
Iles Cook	1981	17.695*	Papouasie Nouvelle-Guinée	1980	3.006.779*
Etats fédérés de Micronésie	1980	74.404*	Pitcairn	1981	63
Fidji	1976	588.068	Polynésie française	1977	137.382
Guam	1980	105.816*	Iles Salomon	1976	196.823
Kiribati	1978	56.213	Samoa américaines	1980	32.395*
Iles Mariannes du Nord	1980	16.862*	Samoa Occidental	1981	158.130*
Iles Marshall	1980	31.042*	Tokelau	1981	1.572*
Nauru	1977	7.254	Tonga	1976	90.085
Nioué	1981	3.296*	Tuvalu	1979	7.349
Nouvelle-Calédonie	1976	133.233	Vanuatu	1979	112.596*
Palau	1980	12.172*	Iles Wallis et Futuna	1976	9.192

* chiffre provisoire

SOUTH PACIFIC COMMISSION

FISHERIES NEWSLETTER

FRENCH

1983

P.O. Box D5, NOUMEA CEDEX, New Caledonia • Telephone: 26.20.00 • Cable: SOUTHPACOM NOUMEA • Telex: 139 NM SOPACOM